

LE CANNET DES MAURES



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2019

Cette année, la couleur est à l'honneur

INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 07 JUIN 2019
ENSEMBLE, FLEURISSONS NOTRE QUOTIDIEN
De nombreux lots sont à gagner

Maison du Tourisme : 04 94 50 10 09

www.lecannetdesmaures.com



YouTube



Ville Fleurie

LE
CANNET
DES MAURES

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS ET ÉTABLISSEMENTS FLEURIS 2019

Le Concours des Maisons et Établissements Fleuris est ouvert aux habitants et structures de la commune du Cannet des Maures. Ce concours a pour but d'inviter les habitants du Cannet des Maures à fleurir leurs jardins, à aménager le potager des maisons d'habitation ou orner leurs façades au moyen de fleurs naturelles, plantes, etc., et de contribuer ainsi à l'embellissement de la localité en étant complémentaire aux efforts entrepris par la commune dans ce domaine.

Pour cette édition 2019, la couleur est mise à l'honneur.

L'inscription est obligatoire et gratuite.

Fiche d'inscription :

À retourner avant le 07 juin 2019 à 17 h, à la Maison du Tourisme ou par courriel à :
maison.tourisme@lecannetdesmaures.com

Renseignements : 04 94 50 10 09/maison.tourisme@lecannetdesmaures.com

Nom * : Prénom * :

Adresse * :

Tél./Port. * : Courriel * :

Le propriétaire ou le locataire de la maison, du logement ou de l'établissement souhaite participer au concours communal des maisons et établissements fleuris.

Participation à la catégorie numéro ** :

Catégories

1. Maisons avec jardin (visible de la rue)
2. Maisons avec jardin « secret » (non visible de la rue)
3. Décor floral installé sur la voie publique
4. Balcons, terrasses, murs et fenêtres visibles de la rue
5. Hôtels, campings, gîtes, fermes, chambres d'hôtes, domaines, parcs de loisirs
6. Cafés, restaurants et boutiques, commerces
7. Action collective (Immeubles collectifs, lotissements, copropriétés, foyers logements, quartier, impasse, rue)
8. Écoles (crèches, écoles maternelles et primaires, accueils de loisirs)
9. Jardin d'exception
10. Potager privé

› PRIX SPÉCIAUX : Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des prix « spéciaux » :

- Le prix de la « Couleur » pour la candidature la plus colorée
- Le prix « Coup de Cœur » pour l'habitation présentant un fleurissement remarquable, ou pour encourager une initiative intéressante
- Le prix « Les Pitchoun » pour valoriser un jardin réalisé en famille
- ...

Le signataire du présent bulletin d'inscription accepte sans réserve le règlement disponible sur demande et sur le site Internet de la Mairie.

Le Cannet des Maures, le 2019

(Signature)

*Champ obligatoire à remplir pour valider l'inscription

**Participation à une seule catégorie, à l'exception de la catégorie 7